Assises nationales des risques naturels « Dépasser les contradictions pour construire des choix partagés » 19 et 20 janvier 2012 au Palais des congrès de Bordeaux

APPEL A POSTERS SCIENTIFIQUES

Les premières Assises Nationales des Risques Naturels

Sous l'égide du Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement (MEDDTL) et en partenariat avec le CEMAGREF (Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture), les premières Assises Nationales des Risques Naturels (ANRN) se tiendront les **19 et 20 janvier 2012**.



Ces assises ont vocation à favoriser les échanges et les débats autour des questions et problématiques concernant la prévention des risques naturels. En réunissant tous les acteurs concernés (représentants des collectivités, des services de l'Etat et de la société civile, etc.), les assises ont pour ambition de permettre une meilleure appropriation des questions relatives aux risques naturels par l'ensemble des parties prenantes et une plus grande efficacité des actions et démarches collectives. Elles permettront également de mieux structurer et élargir la plateforme française pour la prévention des risques naturels mise en place dans le cadre de la Stratégie de Prévention des Catastrophes Naturelles de l'ONU.

Il s'agit de contribuer à développer une culture commune des acteurs intervenant dans les domaines concernés par la politique des risques naturels. Cette base, essentielle à la construction de territoires résilients, passe par :

 des échanges entre l'Etat, les collectivités territoriales, les scientifiques, le monde associatif et les citoyens; la mutualisation et le renforcement des démarches et actions collectives de prévention.

Le préprogramme ainsi que la présentation des Assises sont joints en annexe. Les modalités d'inscriptions et le site Internet dédié seront communiqués prochainement. Pour manifester d'ores et déjà votre intérêt ou obtenir plus d'informations : <u>assises-risques-naturels@cemagref.fr</u>.

Une présentation de posters scientifiques pour promouvoir et développer les interactions entre la recherche et les autres acteurs des risques naturels

Un appel à posters est organisé afin d'illustrer et de faciliter l'interaction entre travaux de recherche d'une part, décisions et pratiques de gestion en matière de risques naturels d'autre part, et plus précisément afin de créer un temps d'interaction entre scientifiques et autres acteurs des risques. Les posters devront porter sur des travaux de recherche en cours et/ou sur des résultats scientifiques, utilisables par des acteurs et décideurs "opérationnels", ou ayant plus généralement vocation à appuyer leurs actions dans un horizon de temps proche. Ces posters sont avant tout destinés à tous les participants non-scientifiques aux assises et doivent permettre un réel échange entre ceux-ci et les scientifiques.

Les posters seront exposés tout au long des Assises, et il est prévu un temps d'interaction entre participants aux assises et représentants des auteurs des posters. Il n'y aura pas de présentations orales individuelles, mais les résumés retenus et les coordonnées des auteurs seront mis à disposition de tous les participants.

Le calendrier est le suivant:

- dépôt des résumés de posters pour le lundi 7 novembre 10 heures, dernier délai, par messagerie électronique à l'attention de Jean Philippe Torterotot (<u>jean-philippe.torterotot@cemagref.fr</u>)
- sélection par les membres du Comité scientifique, en regard des objectifs présentés cidessus, et réponses adressées avant le 4 décembre

Format des résumés

- contenu :
 - o titre du poster
 - liste et affiliation des auteurs, en indiquant celui des auteurs à contacter pour toute communication relative aux Assises
 - 400 mots de texte maximum
- format de fichier : Microsoft Word ou OpenOffice writer, taille de page A4

Format des posters (qui seront à imprimer par les auteurs)

- contenu: titre du poster, liste des auteurs et affiliation au moins de l'auteur à contacter
- taille maximale format de papier A0, en orientation portrait
- les titres doivent pouvoir être lus à une distance de 2 mètres, les textes à une distance d'1 mètre.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter Jean Philippe Torterotot, président du Comité Scientifique : +33 6 08 48 36 16 , jean-philippe.torterotot@cemagref.fr .

Nous vous remercions par avance de l'intérêt que vous porterez aux Assises nationales des risques naturels et à cet appel à posters.

Le Comité d'Organisation et le Comité Scientifique des Assises

Assises nationales des risques naturels « Dépasser les contradictions pour construire des choix partagés »

19 et 20 janvier 2012 au Palais des congrès de Bordeaux



Tempête Xynthia, inondations dans le Var, feux de forêt près de Tarascon, mouvements de terrains, avalanches, séismes, tous ces phénomènes naturels engendrent des risques importants pour les populations, l'économie et l'environnement. Comment mieux s'en protéger et y faire face ? En renforçant la mise en œuvre de la politique de prévention par une meilleure connaissance du risque, une clarification du rôle des acteurs, la construction d'une culture du risque partagée et la conduite plus efficace d'actions ou de programmes

d'actions de prévention.

L'organisation des 1ères Assises nationales des risques naturels a pour objectif de réunir l'ensemble des parties prenantes afin de permettre un réel échange et de faire émerger une réflexion commune pour aller plus loin ; parce qu'une prévention efficace nécessite un socle commun de connaissances et des points de vue convergents. Elles permettront également de mieux structurer et élargir la plateforme française pour la prévention des risques naturels mise en place dans le cadre de la Stratégie de Prévention des Catastrophes Naturelles de l'ONU.

Pour une culture du risque partagée

Les assises ont pour ambition de développer une culture commune des acteurs intervenant dans les domaines composant la politique des risques naturels. Cette base, essentielle à la construction de territoires résilients, passe par :

- des échanges entre l'Etat, les collectivités territoriales, les scientifiques, le monde associatif et les citoyens;
- une meilleure appropriation de la thématique et des problématiques par l'ensemble des parties prenantes ;
- la mutualisation et le renforcement des démarches et actions collectives de prévention.

Services de l'Etat, élus, associations et ONG, organismes d'assurance, chercheurs, bureaux d'études, c'est par une représentativité exhaustive de l'ensemble des acteurs lors des assises que chacun progressera et qu'émergera une vision partagée.

Les élus au cœur du dispositif de prévention

En tant qu'élu, la connaissance des risques, des mesures existantes et des moyens à mettre en place en matière de prévention demeure primordiale. L'élu est la pierre angulaire du







dispositif : avec l'aide des services de l'Etat, il doit orchestrer et décider face à l'ensemble des acteurs sur son territoire. Il est le garant de la sécurité des citoyens.

Un moment d'échange privilégié au plus près des préoccupations de chacun

Le programme des assises a été élaboré pour répondre au mieux aux problématiques actuelles auxquelles chaque acteur doit faire face.

Ils pourront débattre, apporter leurs contributions et leur expérience et construire des réponses lors :

- de tables rondes avec des témoins, des autorités et des experts,
- d'ateliers thématiques,
- d'expositions concernant les derniers développements sur l'actualité, les démarches et outils d'accompagnement de la prévention des risques naturels.

Pour plus d'informations : assises-risques-naturels@cemagref.fr.









Assises nationales des risques naturels Préprogramme version 6

Jeudi 19 janvier 2012

Accueil à partir de 9 h 00 *

9 h 30 - 10 h 15 : Rencontre avec des scientifiques autour de leurs travaux

10 h 30: Ouverture des assises

11 h 15 – 12 h 45 : Table ronde d'ouverture

13 h 00 - 14 h 10 : Déjeuner

14 h 30 – 16 h 00 : 9 ateliers simultanés :

- Risques naturels et aménagement du territoire : comment concilier développement et prévention ?
- Comment réduire les conséquences des inondations et la vulnérabilité de son territoire ?
- Gestion du littoral : quelle stratégie d'aménagement raisonné voire de repli face à l'érosion du trait de côte et au risque de submersion ?
- Recherche et décideurs : quelle place pour l'expert ? Comment gérer l'incertitude ? Quelles interactions entre décideurs et chercheurs ?
- Prévention du risque sismique : quelles stratégies, quels dispositifs mettre en place pour prendre en compte les différents niveaux de risques ? (stratégie différentiée)
- Gouvernance : quelle articulation entre gouvernance locale et nationale pour une action plus efficace portée par chaque acteur ?
- Économie et risque : comment optimiser les moyens de prévention pour diminuer les dommages de toutes natures ?
- Culture du risque et décisions : comment renforcer l'appropriation du risque, des différentes mesures de prévention pour que chaque acteur assume pleinement leur mise en œuvre ?
- Effets dominos et interface avec risques technologiques : quelle prise en compte et quel degré de maîtrise ?

16 h 00 - 16 h 30 : Pause

16 h 30 - 18 h 30 : Poursuite des ateliers

18 h 30 - 19 h 30 : Rencontre avec des scientifiques autour de leurs travaux

18 h 30 - 20 h 00 : Cocktail









Assises nationales des risques naturels Préprogramme

Vendredi 20 janvier 2012

Accueil à partir de 8 h 00 *

9 h 00 - 10 h 30: Restitution des ateliers

10 h 30 - 12 h 00 : Table ronde finale

12 h 00 – 12 h 30 : Clôture 12 h 30 – 14 h 00 : Déjeuner

 $14 \ h \ 00-17 \ h \ 30$: Visite optionnelle des cavités souterraines de Saint-Emilion (durée

de 1h30 environ)

19 h 00 : Arrivée à la Gare de Bordeaux St Jean (ou à l'aéroport)

* Tout au long des Assises, des posters scientifiques et techniques seront présentés et commentés par des chercheurs et des membres des services techniques de l'Etat lors des temps d'accueil, de pause et de déjeuner.





